AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 17-6-81807520

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »
(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

ABONNEMENT ANNUEL : 70.00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex
Téléphone (73) 92-42-68 - Poste 477

Régie de Recettes de la D.D.A.
Sous-Régisseur de Recettes
du Service de la Protection
des Végétaux
Cité Administrative - Rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

BULLETIN DU 12 JUIN (Edition Générale 1981 - N° 17)

N° 195

V I G N E

MILDIOU -

Les premiers foyers de cette maladie ont été observés dans la région de SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE et de CHEMILLY (Allier) fin Mai, début Juin.

Les périodes orageuses récentes ont été propices aux contaminations primaires et aux repiquages à partir des foyers existants. Il y a donc lieu de maintenir la protection du vignoble.

Dans le cas d'utilisation de produits préventifs, intervenir dès réception de cette note.

Ce traitement devra être effectué avant le 17 Juin, si l'on a opté pour les produits systémiques.

OÏDIUM -

Ne pas négliger la lutte contre cette maladie.

G R A N D E S   C U L T U R E S

C E R E A L E S

Les blés sont en général au stade floraison.

Des attaques de rouille jaune tardives sont notées dans diverses régions.

Il est rappelé qu'un traitement peut encore être effectué jusqu'à 10 jours après la fleur.

DIRECTEUR-GERANT : J. THIAULT

P..1124

Des visites de parcelles sont donc encore nécessaires de façon à déceler la présence de cette maladie.

POMMES DE TERRE

MILDIOU -

A la suite des dernières pluies orageuses, des contaminations ont pu se produire.

Il est conseillé d'effectuer un traitement dans les situations précoces où cette culture atteint ou dépasse une vingtaine de centimètres de hauteur.

Utiliser l'une des matières actives suivantes :

- préventives : captafol, chlorothalonil, cuivre, folpel, manèbe, mancozèbe, métirame de zinc, zinèbe, ainsi que les associations de très nombreuses spécialités organiques ou organo cupriques

- pénétrantes : cymoxanile (en association) : FULVAX, REMILTINE, REMILTINE S

- systémiques : métalaxyl (en association) : ACYLON bleu, ACYLON F, ACYLON P.

LE CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION
PHYTOSANITAIRE,

A. FARGEIX

N° d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD